

Joint dans les chapes flottantes à base de ciment avec des revêtements en pierres naturelles, pierres artificielles et carrelages.

Table des matières

1. Situation.....	1
2. Genres de joints.....	1
2.1 Joints dans l'ouvrage	1
2.2 Joints de dilatation	1
2.3 Joints de bords et de raccords	2
2.4 Joints de retrait ou joints coupés	2
3. Prévoir des joints	3
3.1 Chape flottante sans chauffage par le sol	3
3.2 Chape flottante avec chauffage par le sol.	4
4. Voilage.....	5

1. Situation

Les chapes à base de ciment subissent du retrait en séchant et se déforment avec les changements de température du chauffage par le sol. Pour des chapes flottantes ces déformations sont de plusieurs dixième de millimètres par mètre. A part cela les chapes à base de ciment se voilent à cause de l'assèchement différencié. Afin d'éviter des fissures dues aux déformations gênantes, il est nécessaire de prévoir des joints dans les chapes flottantes. Le genre et la situation des joints sont donnés par la forme et la grandeur de la surface. D'autres parts ils dépendent aussi de la présence ou pas d'un chauffage par le sol. La planification des joints est en règle générale déterminée par le genre du revêtement final.

Les joints ne sont pas uniquement nécessaires pour empêcher les fissures dues aux tensions, mais sont aussi mis en place pour des questions d'isolation phonique.

2. Genres de joints

Selon le genre ou le type d'exécution l'on distingue les joints suivants:

2.1 Joints dans l'ouvrage

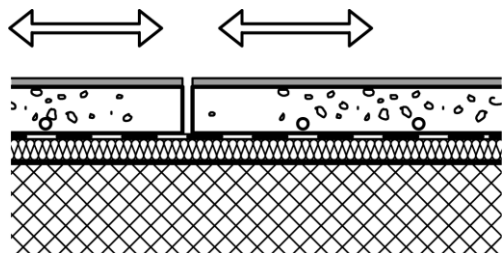
Les joints dans l'ouvrage séparent des éléments porteurs ou des parties d'ouvrage.

Le joint dans l'ouvrage est à reprendre, sans exception, comme joint de dilatation dans la chape.

2.2 Joints de dilatation

Des joints qui permettent le mouvement séparé des champs par la pose d'une bande d'isolation ou d'un ajout sur toute l'épaisseur de la chape.

Flexibilité d'expansion et de la dilatation

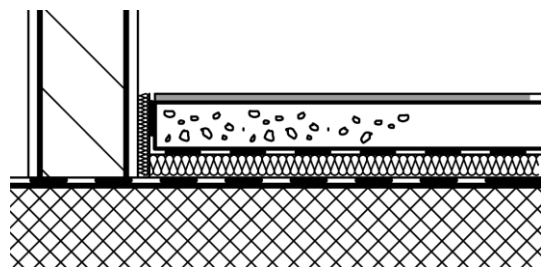


Dans tous les types de revêtements les joints de dilatation doivent être repris au même endroit.

Le joint de dilatation doit être présent sur toute l'épaisseur de la chape. La largeur minimale est de 8 mm. Les joints de dilatation pourvus d'une bande d'isolation empêchent aussi la propagation du bruit.

2.3 Joints de bords et de raccords

Joints entre la chape et les éléments de construction adjacents, p. expl. raccords à des parois, à des encadrements de portes, à des tuyaux, à des piliers, etc.



La bande de rive doit être coupée seulement après la pose du revêtement. Il faut prévoir un joint entre le revêtement et l'élément de construction adossé.

Les joints de bord sont formés avec une bande de rive d'une épaisseur d'au moins 8 mm.

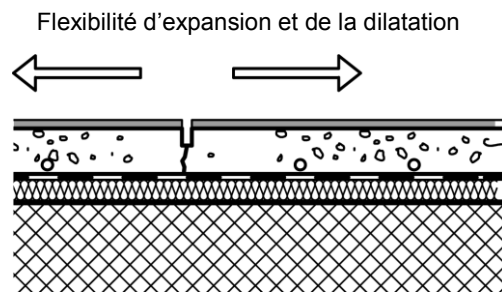
Ils séparent la chape et le revêtement de sol des parois et des éléments de construction, ils garantissent le mouvement libre de la chape et du revêtement et empêchent la propagation du bruit. Pour des très grandes surfaces sans joints, une bande de rive double est nécessaire. Les agrafes de fixation de la bande de rive ne doivent pas être posées sous le niveau supérieur de la chape. Dans les angles sortants la bande de rive ne doit pas être en tension qui l'amincit.

La pose correcte de la bande de rive est très importante pour l'isolation phonique et la dilatation thermique.

La bande de rive doit être coupée seulement après la pose du revêtement final.

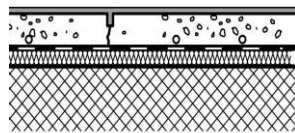
2.4 Joints de retrait ou joints coupés

Joint sur une partie de l'épaisseur de la chape qui assure une cassure nette en lieu et place d'une fissure de retrait irrégulière ou permet un changement de longueur provoqué par le retrait.

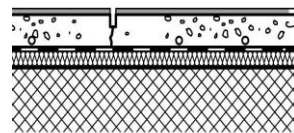


Les joints de retrait sont façonnés avec un fer à joint sur 1/3 de l'épaisseur dans le mortier frais. Eventuellement une coupe parfaite à la truelle peut être acceptée.

Si des revêtements élastiques ou du parquet sont prévus il faut clarifier si des joints de dilatations peuvent aussi être remplacés, dans la chape à base de ciment, par des joints de retrait. Dans des revêtements rigides les joints de retrait sont à reprendre comme joints de dilatation.



Joint de retrait en présence
d'un revêtement élastique



Joint de retrait en présence
d'un revêtement rigide

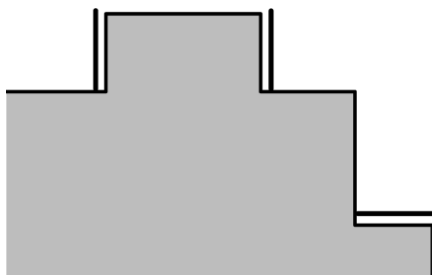
3. Prévoir des joints

3.1 Chape flottante sans chauffage par le sol

Valeurs indicatives pour la grandeur des champs de chapes à base de ciment sans chauffage par le sol:

- Longueur du côté: max. 8 m
- Rapport des côtés: max. 2 : 1

Lors de la subdivision des champs les joints doivent partir depuis les angles rentrants.



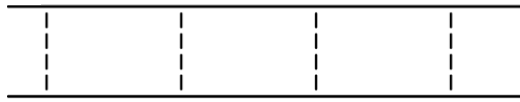
Les angles rentrants de petites niches sont à séparer avec une bande de rive double.
Les bandes de rive sont à entailler dans les angles sortants pour une pose à l'équerre propre.

→ voir la Recommandation PAVIDENSA PAV-E 20:2017 « La bande de rive »

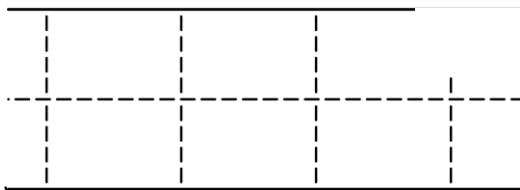
Le côté le plus court de la niche ne doit pas être plus long que 0.8 m. Il faut tenir compte de la dimension des côtés y compris la profondeur de la niche lors du calcul de la grandeur des champs.

Sur la base des exemples suivants, les joints de répartition des champs de la chape doivent être façonnés comme joints de dilatation resp. comme joints de retrait, pour des revêtements rigides comme par exemple en pierre naturelle, en pierre artificielle ou en carrelage:

Exemple 1

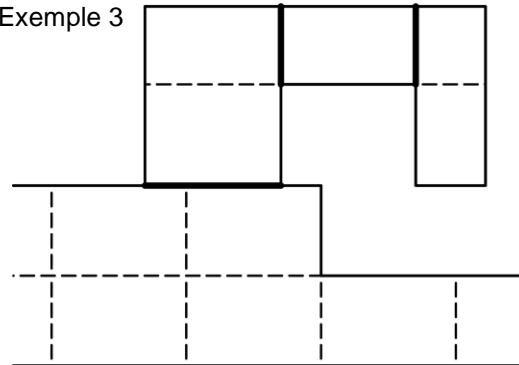


Exemple 2



Joint de retrait

Exemple 3



Joint de retrait

Joint de dilatation

—————

Les joints doivent s'adapter à la disposition des joints du revêtement. Les joints de retrait sont réalisables uniquement aux endroits où aucune déformation longitudinale du joint est possible. Les joints de retrait dans les revêtements rigides ne doivent pas être remplis avec de la colle ou du mortier et doivent être répercutés dans le revêtement final.

Même avec une répartition optimale des champs, des fissures dans la chape ou le revêtement final ne peuvent jamais être totalement exclus. Des carrelages fissurés peuvent être aisément remplacés. À condition qu'une réserve suffisante de carreaux soit commandée et reste à disposition pour les travaux de réparation.

Si une sous-couche résiliente est prévue pour des revêtements rigides, le pontage de joint de retrait dans la chape est possible. Les joints de retrait et les fissures éventuelles peuvent être fermés de manière rigide avant la pose du revêtement final. Les joints sur la couche résiliente s'adaptent à la disposition des joints du revêtement final.

Il est recommandé de poser une couche résiliente sur la chape pour des revêtements finaux rigides.

3.2 Chape flottante avec chauffage par le sol.

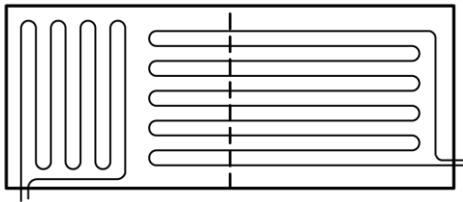
Les chapes à base de ciment avec chauffage par le sol doivent être réparties en champs en partant des angles rentrants.

Valeurs indicatives pour la grandeur des champs:

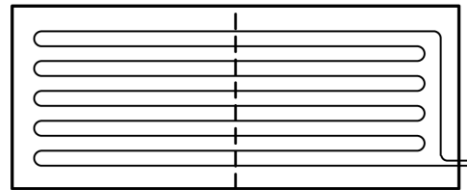
- Longueur du côté: max. 6 m
- Rapport des côtés: max. 1.5 : 1

Pour la répartition des champs, les joints doivent partir depuis les angles rentrants. Les registres du chauffage sont à intégrer dans le plan des joints. Ci-dessous sont représentés des exemples juste et faux pour la disposition correcte des joints:

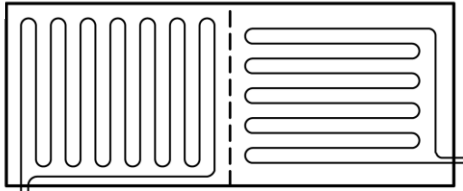
Faux



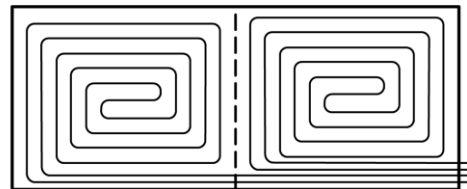
Faux



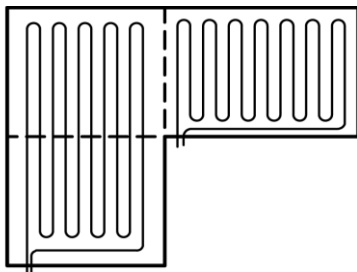
Juste



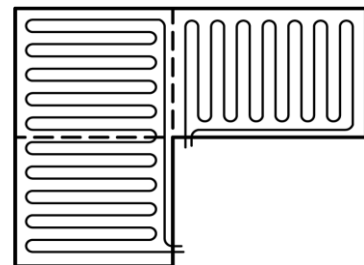
Juste



Faux



Juste



Plus d'informations pour la planification et l'exécution de chauffages par le sol dans la recommandation PAV-E 01:2017 « Conditions particulières pour chapes chauffante ».

4. Voilage

Le voilage maximum, le long des joints de raccords, de bords, de dilatation, doit être de 5 mm.

Pour des chapes avec un bombage jusqu'à 5 mm aucun travail de mise à niveau n'est nécessaire à l'exception pour les parquets traditionnels à lames étroites, les carrelages de grandes dimensions ou les revêtements élastiques. Le niveau des joints avec un voilage différent ne doit pas être poncé ou égalisé.

Pour diminuer le déplacement vertical il est possible de poser dans les joints de dilatation ou de retrait des goujons avec un déplacement unilatéral ou bilatéral.

Clause de non-responsabilité

PAVIDENSA s'efforce de veiller à ce que les informations sur les recommandations soient correctes. Elles se réfèrent à des cas normaux et sont basées sur les connaissances et l'expérience des membres des groupes spécialisés de PAVIDENSA. Toutefois, PAVIDENSA ne peut donner aucune garantie quant à leur actualité, leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. PAVIDENSA exclut sa propre responsabilité civile et toute autre responsabilité pour toute erreur ou omission ainsi que pour les conséquences de l'utilisation des recommandations.